

**n°188**  
OCTOBRE 2016

# Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque

## Une rentrée sereine



[www.fort-mardyck.fr](http://www.fort-mardyck.fr)

**PAGES 04-05 | Grand Angle**

**Une rentrée sereine**  
**La sécurité est**  
**l'affaire de tous**

**PAGES 14-15 | Animation**

**Fête foraine**  
**Retour sur le 14 juillet**

**PAGES 12-13 | Cadre de vie**

**Travaux dans la commune**  
**Station DK vélo**



Exposition des travaux des enfants de l'école d'arts plastiques



Les enfants assistent attentifs aux séances de contes organisées au square des enfants



Belle affluence aux festivités du 14 juillet



Princesses et chevaliers se sont donné rendez-vous à la fête du square

Un hommage national a été rendu aux victimes de l'attentat du 14 Juillet à Nice. La commune s'y est associée en portant à nouveau le deuil. Pour nous, pour la République, il s'agit plus que jamais de relever les défis que sont l'unité et le nécessaire besoin de sécurité dans le respect de nos valeurs.



## Au sommaire

|  |   |
|--|---|
| ■ <b>Retour sur...</b> ..... p. 02                   | ■ <b>Culture</b> ..... p. 11                      |
| ■ <b>Edito</b> ..... p. 03                           | Concert des Cht'Irlandais                         |
| ■ <b>Dossier "grand angle"</b>                       | Conférence de Jean Pisani-Ferry                   |
| Une rentrée des classes sereine ..... p. 04-05       | ■ <b>Cadre de vie</b> ..... p. 12-13              |
| ■ <b>Animation</b>                                   | Travaux dans la commune                           |
| La fête foraine ..... p. 06                          | Station DK vélo                                   |
| ■ <b>Développement durable</b> ..... p. 07           | ■ <b>Avec les habitants</b> ..... p. 14-15        |
| Opération "Plantons le décor"                        | Ces valeurs qui nous unissent et nous grandissent |
| Atelier parents / enfants                            | ■ <b>Coup de projecteur</b> ..... p. 16           |
| ■ <b>Solidarité / Personnes âgées</b> ..... p. 08-09 | ■ <b>Tribunes</b> ..... p. 17                     |
| Revenu minimum étudiant                              | ■ <b>Vie associative</b> ..... p. 18              |
| La Semaine bleue                                     | ■ <b>Infos pratiques</b> ..... p. 19              |
| Retour sur le Téléthon                               | ■ <b>Agenda</b> ..... p. 20                       |
| ■ <b>Jeunesse</b> ..... p. 10                        |   |

Les écoles sont une préoccupation essentielle de notre commune. C'est pourquoi la municipalité accorde une attention particulière à la bonne tenue des bâtiments, au matériel et soutient les projets des enseignants.

Cette année, rentrée exceptionnelle, comme dans toutes les communes de France, nous avons le souci de préserver encore plus la sécurité. Nous ne nous dispenserons pas des mesures conformes aux instructions qui émanent de la Préfecture et qui imposent des contraintes nouvelles en particulier en matière de circulation, de stationnement et d'accès aux écoles. Je fais appel à la clairvoyance et à la responsabilité des parents afin qu'ils respectent rigoureusement les règles qui vont dans le sens de plus de protection des enfants et des usagers de l'école.

*Vivre ensemble, c'est respecter un certain nombre de principes et de règles qui doivent rendre nos rapports avec les autres sereins, paisibles et harmonieux et contribuer à rendre notre société encore meilleure.*

Si l'école est une de nos préoccupations centrales, nous avons également le souci de favoriser le Bien-Vivre-Ensemble.

C'est le sens de la campagne d'affichage que nous avons lancée ces derniers temps sur les valeurs qui nous unissent et nous grandissent. Plus que jamais, ici comme ailleurs, nous avons besoin de plus de fraternité, de plus de tolérance, de plus de respect, de plus de solidarité, en un mot de plus d'humanité. Chacun d'entre nous doit y contribuer.

Votre maire,  
**Roméo RAGAZZO**



*"Vous trouvez que la culture coûte cher...essayez l'ignorance"*  
Victor Hugo

**Permanences du maire et des élus sur rendez-vous au 03 28 59 68 00**

**f**  
**commune.fortmardyck**

**Vivre à Fort-Mardyck**

Responsable de publication : R. Ragazzo | Comité de rédaction : J. Hondermarck, J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue | Conception technique et Impression : Nord'Imprim  
Dépôt légal : 17 mai 1996 | Site internet : www.fort-mardyck.fr | /commune.fortmardyck  
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00

## Une rentrée sereine ça veut dire quoi ?



**L'environnement de la classe et des écoles a fait l'objet d'attentions particulières, à l'école de l'Amirauté : des travaux de mise en accessibilité ont été réalisés et du mobilier neuf a été acheté. Des travaux d'entretien courant ont été réalisés dans les autres écoles. (Voir notre article rubrique cadre de vie.)**

**L'éducation bien sûr ! Les Nouvelles Activités Péri Educatives proposent cette année de l'éveil musical, du sport, des activités créatives... et bien d'autres encore.**

**La sécurité par la mise en place du périmètre Vigipirate, la mobilisation des polices, et la formation des agents pour prévenir toutes les éventualités. Le concours des directrices d'écoles et des parents est primordial dans la réussite de ce dispositif.**

### La rentrée en chiffres :

L'école maternelle Amirauté est dirigée par Mme Lise Deglin. Elle compte 111 élèves répartis en 5 classes. L'école élémentaire Roger Salengro est dirigée par M<sup>me</sup> Danielle Larridon. Elle compte 117 élèves répartis en 6 classes. Le groupe scolaire Jean Jaurès est dirigé par M<sup>me</sup> Florence Bouteille. Il compte 162 élèves : 75 en maternelle et 87 en élémentaire répartis en 7 classes.

### Dans le cadre des projets des écoles, la municipalité apporte un certain nombre d'aides et concours :

Sorties dans les établissements communautaires : planétarium, musée portuaire, golf, LAAC...  
En partenariat avec le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre : équitation, voile, char à voile...  
Une initiation à la sécurité routière est proposée aux élèves du CE2 au CM2.  
Une opération fruits est menée dans les écoles.  
Sorties piscine pour les maternelles et élémentaires.  
Noël dans les écoles : cinéma du CP au CM2, spectacle pour les maternelles, livres pour tous les élèves.

### La participation de la commune à la vie scolaire :

En plus des travaux réalisés, de l'entretien des bâtiments et de l'achat de mobilier, la commune met à disposition des élèves : des fournitures scolaires, des manuels et des kits scolaires (uni-

quement pour les élémentaires) distribués à la rentrée. Chaque école reçoit également les produits nécessaires aux premiers soins. Enfin, la commune participe au financement de projets scolaires (culturel, éducatif...).

### La commune propose des services de cantine, de NAP (Nouvelles Activités Péri éducatives) et de périscolaire payant :

Les inscriptions se font à l'année. Des dossiers sont disponibles à l'accueil de la mairie.

#### Ecole Elémentaire Roger Salengro et Groupe Scolaire Jean Jaurès

NAP de 16h00 à 16 h 45  
Périscolaire payant du matin : 7 h 15 à 8 h 30  
Périscolaire payant du soir : 16 h 45 à 18 h 30

#### Ecole Maternelle Amirauté

NAP de 15 h 45 à 16 h 30  
Périscolaire payant du matin : 7 h 15 à 8 h 30  
Périscolaire payant du soir : 16 h 30 à 18 h 30

### Restauration scolaire

L'inscription à la cantine se fait à l'année, sur dossier disponible à l'accueil de la mairie. Le restaurant scolaire de la Meunerie accueille les élèves des écoles Amirauté et Roger Salengro. Le restaurant scolaire Lucien Maillard accueille le groupe scolaire Jean Jaurès.

## Rencontre avec Céline Della Queva, coordinatrice des NAP



En poste depuis la rentrée scolaire, Céline Della Queva occupe le poste de coordinatrice des NAP. Son rôle consiste à gérer les plannings des encadrants, les listes de présence des enfants et de fournir tout le matériel nécessaire aux activités. Parmi toutes les activités proposées aux

enfants selon leur âge, on trouve notamment : le sport, l'éveil musical, la danse les ateliers créatifs, le jardinage... et bien d'autres encore ! Elle est présente en mairie tous les soirs de 15h45 à 17h00. Les parents qui souhaitent obtenir ou transmettre une information peuvent la contacter au 03 28 59 68 00.

## Grégory Bartholoméus, Adjoint à l'Enseignement



Pour des raisons personnelles, Christelle Laporte a souhaité mettre fin à ses fonctions d'élue. Nous la remercions pour ces années passées au service des Fort-Mardyckois. Le Maire a confié à Grégory Bartholoméus une délégation élargie. Il est désormais Adjoint à l'Education, Enfance, Famille et au Développement Communal.

## La sécurité est l'affaire de tous : mobilisation des services mais aussi des habitants



### Plan de sécurisation des écoles :

La sécurité des élèves, des parents et des personnels est une priorité, a fortiori dans le contexte actuel de menace terroriste. Elle se traduit par des mesures prises pour prévenir les menaces et permettre une réaction rapide en cas d'urgence. Comme la sensibilisation des agents, les dispositifs de barrières, l'interdiction de stationnement, une veille des Polices Municipale et Nationale...

### Plan Vigipirate autour des ERP (Etablissement Recevant du Public) :

Surveiller, contrôler et filtrer les entrées et la circulation dans les bâtiments et enceintes des établissements de manière à identifier toute personne ou objet suspect et être en mesure soit d'empêcher l'accès, soit de donner l'alerte et mettre la population à l'abri en cas d'intrusion ou de flagrant délit.

### La vidéoprotection :

La vidéoprotection est avant tout un dispositif mis au service de la sécurité des habitants et un instrument efficace pour prévenir les actes de délinquance et dissuader les délinquants. La commune a implanté les premières caméras dès 2009, pour atteindre à ce jour, un parc de 17 caméras.

### Mesures de sécurités concernant les manifestations :

La commune a souhaité mettre en place un plan de sécurisation spécifique des manifestations. En septembre dernier, Monsieur le Maire a réuni tous les élus et les services concernés afin d'envisager les nouvelles mesures à prendre pour sécuriser les manifestations. Cela se traduit par un budget de sécurisation plus important mais qui

doit également être réaliste et raisonnable. Il s'agit de trouver le point d'équilibre entre le maintien des manifestations et la menace d'un risque.

### Mise en place du dispositif Voisins Bienveillants- Voisins Vigilants :

Courant octobre, la commune mettra en place le dispositif "Voisins Bienveillants - Voisins Vigilants", (voir dossier p14). La commune à l'ambition de développer "l'entraide de voisinage pour favoriser la tranquillité de tous".

## Fête foraine

La traditionnelle ducasse de Fort-Mardyck aura lieu du samedi 1<sup>er</sup> octobre au dimanche 9 octobre. Dans un contexte national marqué par l'annulation de nombreuses manifestations, la commune de Fort-Mardyck a pris les dispositions nécessaires pour maintenir ce temps fort, cher à de nombreux habitants.

### Au programme :

#### Samedi 1<sup>er</sup> octobre :

-14h30 : **Défilé de l'Ensemble Instrumental avec princes et princesses** au départ de la maison de la musique.

-15h : ouverture du champ de foire jusqu'à 21h

-16h : inauguration de la ducasse à l'angle de la rue du Général de Gaulle et de la rue Bellevue puis direction le parking du centre socioculturel pour un **lâcher de pigeon** par les Ailes d'acier et une **aubade jouée par l'Ensemble Instrumental**. Ces animations seront suivies du vin d'honneur qui sera servi au centre socioculturel.

-17h30 : **Café-concert par le groupe Les Cht'Irlandais** rue de l'Amirauté face à l'école de musique

#### Dimanche 2 octobre :

-Ouverture du champ de foire de 15h à 21h

#### Lundi 3 octobre :

-Ouverture du champ de foire de 17h à 20h

#### Mardi 4 octobre :

-Ouverture du champ de foire de 17h à 20h

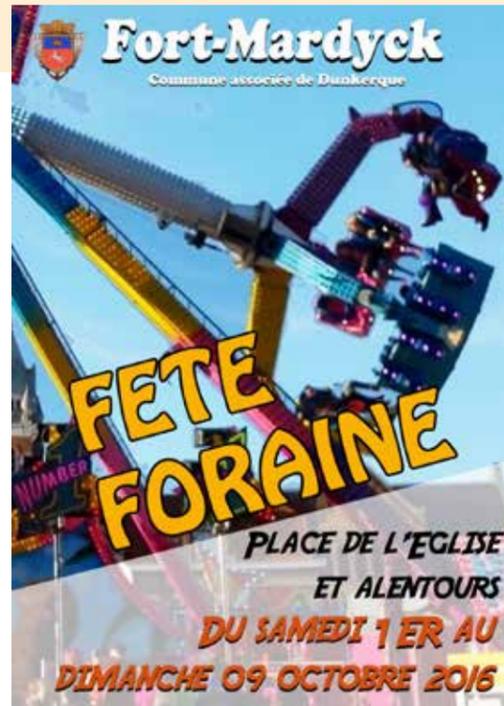
-Soirée moules frites à partir de 19h à la salle des fêtes par l'association Ville en fête

#### Mercredi 5 octobre :

-Ouverture du champ de foire de 14h à 20h à **TARIF RÉDUIT** en présence de **deux couples de princes et princesses avec lesquels les enfants pourront se faire photographier gratuitement**. (Les photos non retirées le jour même seront disponibles en mairie)

### Des mesures de sécurité renforcées :

Assurer la sécurité de nos concitoyens est une priorité. Ainsi, la présence des agents de sécurité sur le champ de foire a été accrue. En cas de nécessité, ceux-ci pourront demander aux visiteurs d'ouvrir leurs sacs. S'agissant de la tranquillité de tous, nous vous remercions de votre coopération. De plus, aux horaires de la ducasse, la rue Bellevue et le carrefour de la rue du Général De Gaulle et de la rue de l'Amirauté seront bloqués, empêchant ainsi tout accès possible avec un véhicule.



#### Jeudi 6 et vendredi 7 octobre :

-Fermeture du champ de foire

#### Samedi 8 octobre :

-Ouverture du champ de foire de 15h à 21h

#### Dimanche 9 octobre :

-Réception des musiciens à la salle des fêtes

-Ouverture du champ de foire de 15h à 21h.

## Festivités du 14 juillet



Vous avez été nombreux à participer à la commémoration et aux animations organisées par la commune à l'occasion du 14 juillet. Les personnes présentes au stade Albert Benoit ont pu apprécier les démonstrations de fauconnerie, les concerts rock et folk ainsi que les spectacles de transformisme, de magie et d'imitation. Les balades à poney et jeux gonflables ont ravi les enfants.

Vous pouvez retrouver d'autres photos sur la page Facebook de la commune.



## Opération "Plantons le décor"

Cette année encore, la Communauté Urbaine de Dunkerque vous propose d'aménager votre jardin tout en respectant la planète.



Vous souhaitez aménager votre jardin avec des végétaux adaptés au sol et au climat de notre région ? L'opération "Plantons le décor", initiée depuis plus de 20 ans par les Espaces naturels régionaux et relayée par la Communauté Urbaine de Dunkerque, vous propose de commander des arbres, des arbustes, des fruitiers ou des légumes de variétés locales.

Les catalogues et bons de commande sont à votre disposition à l'accueil de la mairie ou sur le site [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr).

**Commandes jusqu'au 28 octobre - Livraison samedi 19 novembre au Lac d'Armbouts-Cappel.**

Renseignements au 03 28 59 64 95 ou [ecocitoyennete@tud.fr](mailto:ecocitoyennete@tud.fr)



## Atelier parents / enfants, création de nichoirs à oiseaux

En partenariat avec le CPIE Flandre maritime, la commune vous invite à participer à un atelier utile et original qui comblera les petits comme les grands.

Les oiseaux sont une source d'émerveillement au quotidien. De formes et de couleurs variées, ils

fréquentent nos villes et jardins tout au long de l'année. L'hiver arrivant, les oiseaux sédentaires sont à la recherche de nourriture. Après le nourrissage hivernal, il faudra penser à préparer l'arrivée du printemps. Si l'envie vous prend de mieux les connaître mais également de les aider à passer l'hiver et à se préparer au printemps, nous vous invitons à participer à un atelier parents / enfants "création

de mangeoires et de nichoirs à oiseaux".

Deux séances sont prévues les **samedis 19 et 26 novembre** de 10 h à 12h au centre socioculturel. Pour participer, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie avant le jeudi 10 novembre. Nombre de places limité.

## Revenu minimum étudiant, année universitaire 2016/2017



### L'obtention du R.M.E est soumise à des critères bien précis :

- Justifier de deux années de résidence des parents sur la commune de Fort-Mardyck à la date de dépôt de dossier.

- Être inscrit(e) dans un établissement d'études supérieures donnant le statut d'étudiant ou dans un cycle d'études spécifiques n'exigeant pas forcément le baccalauréat, dans ce cas la demande sera soumise à l'avis de la commission compétente.

- Être âgé(e) au plus de 26 ans. Au-delà pour les cursus longs, il conviendra de justifier d'une continuité et d'une évolution dans le parcours d'études.

- Justifier d'une progression dans les études, une présence supérieure à 2 ans dans un même niveau d'études n'ouvrira pas droit au RME.

- Justifier des ressources mensuelles totales du foyer/nombre de personnes vivant au foyer.

Pour en savoir plus, contacter le CAS au 03 28 21 57 46.

### Il existe un barème de ressources.

L'allocation de 450 euros annuelle est versée à l'étudiant, quel que soit son statut et son lieu d'études.

**Vous pouvez retirer un dossier de demande du RME à compter du 14 octobre 2016** au Centre d'Action Sociale de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ou par téléchargement via [www.fort-mardyck.fr](http://www.fort-mardyck.fr)

Tout dossier devra être remis, **complet**, au CAS (19 contour du bout d'Amont) **impérativement avant le 28/02/2017** pour vérification. Tout dossier remis incomplet ou hors délai ne sera pas pris en considération.



Les associations communales mobilisées pour le Téléthon

Cette année, le **téléthon** s'est déroulé le samedi 10 septembre 2016 en association avec le Centre d'Incendie et de Secours de Fort-Mardyck durant la journée "portes ouvertes".

**Une mobilisation exceptionnelle :** le don du sang, le centre d'incendie et de secours de Fort-Mardyck, la Municipalité, le Centre d'Action Sociale, les Associations, nous étions tous au ren-

dez-vous afin de soutenir l'Association Française contre les Myopathies.

### UN GRAND MERCI :

**A toute l'équipe du Centre d'Incendie et de Secours de Fort-Mardyck** qui a rythmé cette journée par de nombreuses démonstrations qui ont permis de découvrir les multiples facettes du métier de Sapeur-Pompier. Les plus jeunes se sont glissés durant quelques instants dans la peau de Sapeur-Pompier grâce au parcours du petit pompier.

## Téléthon 2016



Journées portes ouvertes chez les pompiers de Fort-Mardyck

### Aux associations :

Aider et Connaître – AFMACS – Les Ailes d'Acier – l'Atelier Arc en Ciel – CLIC section aéromodélisme, Gymnastique et tennis – le Conseil des Aînés – Culture Lee T'Chi – Dynamic Dance – FMDK Plumfoot – FMOC Basket – Full Contact – Ville en Fête.

## Semaine Bleue

Le thème national de la semaine bleue 2016 est : **"A tout âge : faire société"**.

### Programme de la semaine :

**Vendredi 14 octobre :** spectacle musical Show du sosie de Michel Sardou, à la salle des fêtes de 15h à 19h. Ouvert aux 60 ans et plus.

**Samedi 15 octobre :** Balade (circuit des Polders à Gravelines) suivie d'une prestation musicale par Jeanzibart puis d'un temps de convivialité (soupe à l'oignon), à la salle des fêtes de 13h30 à 21h.

**Dimanche 16 octobre :** "Sportez-vous bien" tournoi de football, pétanque. Organisé en partenariat avec de nombreuses associations sur le thème des addictions, à la salle des sports, de 10h à 17h. **Pour cette manifestation, les inscriptions se feront au centre socio-culturel à partir du 3 octobre.**

**Lundi 17 octobre :** Atelier jeux de société et concours de belote, à la salle des fêtes, de 14h à 18h

**Mardi 18 octobre :** café participatif sur le code de la route, animé par l'ADASARD, à la salle des fêtes, de 14h à 17h

**Mardi 25 octobre :** Atelier mémoire en présence du Conseil des Aînés et du Conseil Municipal d'Enfants, à la salle des fêtes, de 14h à 17h



## La mutuelle solidaire

Les Fort-Mardyckois peuvent bénéficier d'une mutuelle solidaire adaptée à leurs besoins. Aucun critère de santé ou de ressources n'est requis pour adhérer. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se rapprocher de l'espace santé du littoral : Place de l'Europe à Grande-Synthe 03 28 27 97 34 (près de la bibliothèque), ou de la mutuelle choisie à savoir JUST, rue Poincaré à Dunkerque 03 28 60 32 20.

**La participation à ces activités se fait sous réserve d'inscription auprès du CAS avant le 7 octobre.**

Cette manifestation est organisée en partenariat avec les Amis de Fort-Mardyck, l'AFMACS section marche, le Conseil des Aînés, le Conseil Municipal d'Enfants, l'Association Ville en fête et l'ADASARD.

## Opération Bons d'achat 2016

Le Centre d'Action Sociale de Fort-Mardyck renouvelle l'opération des bons d'achats (chèque services à utilisation alimentaire et hygiène) en faveur :

• **des bénéficiaires du minimum vieillesse**

Merci de vous rapprocher de Lidia Carboni **avant le 28 octobre 2016 avec un justificatif de ressources :** dernier avis d'imposition sur le revenu de l'année 2015.

• **des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (R.S.A. socle) et de l'Allocation Spécifique de Solidarité (A.S.S.) :**

Merci de vous rapprocher d'Hélène Lebon **avant le 28 octobre 2016** avec la dernière attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (R.S.A.) ou la dernière notification du Pôle Emploi (A.S.S.)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le **03 28 21 57 46**

## Des aides financières pour économiser l'énergie



En juillet 2012, la Communauté Urbaine de Dunkerque avec le soutien de l'Etat mettait en place le programme "Habiter mieux". Quelques rappels sur ce dispositif.

Le programme d'intérêt général "Habiter mieux" a pour objectif de **lutter contre la précarité énergétique** à travers la réalisation de travaux d'économies d'énergie dans les habitations (changement de chaudière, isolation, pose d'une VMC...). Il est accessible, **sous conditions de ressources**, aux propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans. Quant aux travaux, ils doivent engendrer un **gain minimal de 25% d'énergie**.

La CUD a mandaté SOLIHA Flandres (ex PACT de la région dunkerquoise) pour mettre en œuvre cette opération qui se poursuivra jusqu'en juillet 2017. Cet organisme assure un **accompagnement personnalisé gratuit**. Il réalise également gratuitement une étude thermique du logement ayant valeur d'audit tout en permettant d'évaluer les gains énergétiques après travaux. **C'est le propriétaire qui choisit les entreprises** et il peut bénéficier d'un système d'avance afin de régler les acomptes.

Selon les revenus du propriétaire occupant, l'ensemble des subventions mobilisables peuvent couvrir jusqu'à plus de 90 % du montant total des travaux.

\* L'équipe de SOLIHA Flandres est à votre disposition au 28 rue du Sud. Tél. 0 800 59 14 62 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou [cud.habitermieux@gmail.com](mailto:cud.habitermieux@gmail.com).

## Portrait : Freddy LEMAIRE

a été élu Président de l'AFMACS le 17 juin 2016.

Le centre socioculturel, Freddy LEMAIRE le connaît sous toutes ses coutures puisqu'il en a fréquenté les activités en tant que jeune puis en tant qu'animateur. Membre du conseil d'administration, Vice-Président de la structure c'est tout naturellement qu'il a pris la succession de Jean-Claude SALEK qui a souhaité passer la main après 10 années au service des adhérents de la première association de la commune (en nombre d'adhérents). Une des premières missions consistera en l'écriture du projet social et sa mise en œuvre. Ce travail collectif impliquera les administrateurs, le personnel et les bénévoles. Freddy LEMAIRE met également un point d'honneur à



↑ Freddy Lemaire préside désormais l'AFMACS.

être à l'écoute de tous les adhérents : jeunes, familles, retraités. Un seul mot d'ordre : le mieux-vivre-ensemble. Cette présidence est aussi un clin d'œil

à son papa, Michel LEMAIRE, lui aussi très impliqué dans la vie communale et qui fut longtemps président de la section de Fort-Mardyck de l'AMMAC.

## Centres de loisirs d'été

Au centre, pendant les mois d'été, les plus jeunes se sont **plongés dans l'univers de Winnie l'ourson**. Au programme : ateliers de création d'accessoires et de costumes, mais aussi des sorties : aux Prés du Hem, à Laby'Parc et au musée des abeilles à Neuf Berquin pour une dégustation de miel. Ils sont également allés visiter la ferme le Camelus, le zoo de Lille et ont pris du bon temps à Bal Parc. Leurs aînés, au mois de juillet, se sont intéressés **au cinéma**. Entre olympiades cinématographiques, prises de vues en extérieur, rencontres autour du théâtre et de la mise en scène, ils n'ont pas vu le temps passer. De nombreuses sorties étaient également inscrites à leur programme : accrobranche, cinéma, visite aux Prés du hem et à Kidzy à Wambrechies. Au mois d'août, un **voyage dans le temps** leur a été proposé avec la visite de la mine de Lewarde et du Saint Joseph village.



↑ Monsieur le Maire en visite au centre de loisirs.

Monsieur le Maire est allé à la rencontre de ces jeunes Fort-Mardyckois. Il a pu constater que centre de loisirs allait de pair avec **moment de détente et de jeu**, mais aussi **d'éducation**. Les enfants **apprennent à faire les choses ensemble, à vivre ensemble**. Il a été enchanté de voir à quel point **les animateurs avaient à cœur leur mission** et a rencontré des enfants heureux et très actifs.

## Un air d'Irlande souffle sur la ducasse



↑ Le groupe Les Cht'Irlandais en concert.

Dans le cadre des festivités de la ducasse, la commune vous propose un voyage en chansons avec le groupe Les Cht'Irlandais.

La municipalité vous donne rendez-vous **samedi 1<sup>er</sup> octobre à 17h30**, rue de l'Amirauté, face à l'école de musique, pour un **café-concert** enjoué qui vous transportera dans l'univers

de ce groupe attachant. En effet, les Cht'Irlandais vous feront partager leur passion pour les ambiances festives des ports en vous interprétant des **chants**

**de marins** et des **musiques Irlandaises**. Un rendez-vous à ne pas manquer !

## Rencontre débat avec Jean Pisani-Ferry : "Les compétences des français, un enjeu critique ?"

Entrée libre

En partenariat avec la municipalité, l'AFMACS vous propose de venir échanger avec Jean Pisani-Ferry au centre socioculturel mercredi 12 octobre à 18h30.

**Portrait de l'invité :** Fils d'Edgard Pisani, Ministre du Général de Gaulle puis de François Mitterrand et arrière petit neveu de Jules Ferry, Jean Pisani-Ferry a été le conseiller économique de Dominique Strauss Kahn alors ministre de l'économie. Il est actuellement commissaire général de France Stratégie (organisme de réflexion, d'expertise et de concertation placé auprès du Premier Ministre).

**Le système éducatif en question :**

Spécialiste des questions économiques, Jean Pisani-Ferry propose notamment de débattre sur le lien qui existe entre formation et plein emploi, et les solutions qui s'offrent aux décideurs d'aujourd'hui. Il abordera également la question de la performance du système éducatif.



↑ Jean Pisani-Ferry

## Une école plus accessible

Depuis le début de l'année, des travaux de mise en accessibilité ont été menés à l'école de l'Amirauté.

Qu'est-ce que cela implique concrètement ?



↑ Du mobilier neuf pour l'école de l'Amirauté.

Rendre un bâtiment plus accessible c'est faire en sorte que toute personne puisse l'utiliser et y circuler quelles que soient ses capacités.

Ainsi, l'école de l'Amirauté a connu des transformations cet été. Elles permettront aux élèves, professeurs et personnels d'avoir

un **accès plus facile** et une **utilisation plus aisée du bâtiment**. Ainsi, la salle informatique, la bibliothèque et la salle de périscolaire ont été ramenées au rez-de-chaussée de l'école, le dortoir a été **réaménagé et équipé**, certains passages de portes ont été agrandis, du **mobilier neuf** a été acheté et certaines peintures ont été rafraîchies.

La municipalité a à cœur d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage possibles à tous les élèves de la commune.

Des travaux d'entretien courant ont été effectués dans les deux autres écoles qui connaîtront prochainement le même type d'amélioration.

### COMMENT LOUER UN VÉLO ?

PLUSIEURS POSSIBILITÉS :

- A l'Espace DK BUS 5 place de la gare
- Par courrier 5 place de la gare 59144 Dunkerque
- Par internet sur [dkbus.com](http://dkbus.com)
- A la station dk vélo

| JE NE SUIS PAS ABONNÉ   | JE SUIS ABONNÉ   |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appelez le 03 66 89 11 11 (hors de la 1<sup>ère</sup> utilisation, prix d'un appel local)</li> <li>2. Renseignez vos coordonnées bancaires</li> <li>3. Activez la borne et choisissez «louer un vélo»</li> <li>4. Identifiez-vous en appelant le numéro indiqué sur le boîtier</li> <li>5. Décrochez votre vélo et récupérez votre «code cadenas» sur le boîtier</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Activez la borne et choisissez «louer un vélo»</li> <li>2. Identifiez-vous en appelant le numéro indiqué sur le boîtier ou en validant votre carte d'abonnement sur la borne à l'emplacement «Badgez ici»</li> <li>3. Décrochez votre vélo et récupérez votre «code cadenas» sur le boîtier</li> </ol> |

---

### COMBIEN COÛTE UN VÉLO ?

**DROIT D'ACCÈS**

|        |      |                           |
|--------|------|---------------------------|
| 1 JOUR | 1 AN | 1 AN                      |
| 1€     | 10€  | 5€* POUR LES SACRÉS DKBUS |

\* Vous pouvez utiliser dk'vélo autant de fois que vous le souhaitez pendant la durée à laquelle vous avez souscrit. En souscrivant à un droit d'accès vous acceptez les Conditions générales de vente et d'utilisation du service, et une autorisation bancaire de 150 € (son prélèvement est effectif). \* Se rendre à l'Espace DK BUS - 5 place de la gare

**TARIF DE LA LOCATION**

A chaque utilisation d'un vélo s'applique la tarification suivante :

|                             |                             |                 |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------|
| 1 <sup>ère</sup> demi-heure | 2 <sup>ème</sup> demi-heure | Demi-heure sup. |
| GRATUIT                     | 1€                          | 2€              |

Exemple : 1h30 de location = 3€

## Des vélos en libre-service pour les Fort-Mardyckois

La station DK Vélo "Paul-Emile Victor" est ouverte **sur le parking de la mairie, côté route de Fort-Mardyck**. Les abonnés au service peuvent y emprunter les vélos et les y déposer. 46 stations émaillent déjà le territoire Dunkerquois de Grande-Synthe à Leffrinckoucke en passant par Coudekerque-Branche et Tétéghem.

Nous avons testé pour vous le temps de trajet de la station jusque :

- La mairie de Saint-Pol-sur-mer : 11 minutes *(l'honnêteté nous oblige à écrire que nous avons monté le pont du Triangle à pied et l'avons descendu à vélo)*
- La mairie de Grande-Synthe : 9 minutes
- La mairie de Dunkerque : 26 minutes

## Une nouvelle vie pour la plaine Outtier

Comme cela a été discuté lors la réunion publique du 20 mai dernier, les travaux de mise en place de l'aire de jeux à la plaine Outtier vont démarrer prochainement.



↑ Pose de la clôture à la plaine Outtier.

Avec le concours des riverains, la municipalité a souhaité améliorer la qualité de vie du quartier îlot des pompiers. La participation des habitants a été primordiale et a notamment permis

de faire émerger un projet de **création d'aire de jeux sur le terrain de la plaine Outtier**. Les enfants de tous les âges trouveront leur bonheur sur les balançoires, les jeux d'équilibre ou les jeux d'agilité. Les parents disposeront d'un cadre agréable et confortablement

équipé. La société SEVE TERENVI a été retenue pour réaliser ce projet. **Les installations seront opérationnelles avant le printemps prochain**. Ainsi, les familles pourront s'approprier ce lieu de rencontres et d'échanges.

## L'ancienne mairie fait peau neuve



Comme vous avez pu le constater l'ancien hôtel de ville de la commune fait l'objet d'une rénovation. Ce bâtiment, cher au cœur de tous les Fort-Mardyckois abritera bientôt de nouveaux services. Point sur l'avancée des travaux...

En 2015, une première phase de travaux a été entreprise pour procéder à la réfection de la toiture et à son isolation. Des fenêtres de toit ont été posées et deux nouveaux escaliers permettent désormais de desservir l'étage. En 2016 et 2017, tous les corps de métier vont se succéder afin de rénover le 1er étage puis le rez-de-

chaussée de l'ancienne mairie. Des bureaux et des salles de réunions seront ainsi créés. Ce bâtiment rénové permettra, courant 2018, **d'accueillir les services du Centre d'Action Sociale et de la Maison De l'Emploi. La police Municipale disposera également d'un bureau lui permettant d'assurer ses permanences.**

### Parole d'élu : Etienne LAPORTE

Notre rédaction a rencontré Etienne Laporte, Adjoint aux travaux, afin d'évoquer avec lui les divers chantiers qui ont lieu sur la commune.

«En ce qui concerne les travaux actuellement en cours à l'ancienne mairie, ceux-ci dureront encore pendant l'année 2017. Etant donné la durée du chantier, il a été décidé que la base de vie des entreprises serait implantée sur les places de parking donnant rue du Général De Gaulle afin de ne pas perturber l'accès à l'école Roger Salengro. Concernant la création de l'aire de jeux sur le site de la plaine Outtier, une clôture sera posée dans un premier temps et les travaux d'aménagement débuteront au mois d'octobre. L'entreprise utilisera quelques places sur le parking situé à la jonction de la rue des Mouettes et de la rue des Grisards. Elle aura pour consigne d'installer son matériel sur le terrain de basket afin de minimiser la gêne occasionnée aux riverains.»



## Voisins et bienveillants

La commune a l'ambition de développer "l'entraide de voisinage pour favoriser la tranquillité de tous" et s'inscrire dans un dispositif de bienveillance entre voisins. Ce dispositif, déjà existant à Dunkerque, se nomme "Voisins Vigilants – Voisins bienveillants" et met en œuvre des moyens humains, aux côtés des services de police et de la Mairie.

Fidèle à cet engagement et en complément des actions déjà engagées, la commune propose de s'inscrire dans la démarche citoyenne : "Voisins Vigilants – Voisins bienveillants".



### En quoi consiste le dispositif ?

C'est un dispositif de surveillance de voisinage. Un ensemble de personnes d'un quartier, d'une rue, s'associent dans le but de **prévenir la délinquance et les cambriolages**. Si ce concept participe à la sûreté des biens et des personnes, il ne permet en aucun cas aux participants de se prévaloir

de prérogatives administratives ou judiciaires.

### Comment cela se déroule-t-il ?

Les voisins référents sont appelés à **nouer un lien privilégié avec les services de police** et à relayer un certain nombre d'informations auprès des membres de leur équipe. Un dispositif d'alerte par SMS permet d'assurer le lien et la diffusion de l'information.

### Comment participer ?

Une réunion d'information se déroulera prochainement. A l'issue de la rencontre, un bulletin d'engagement sera distribué aux participants. Si vous ne pouvez pas vous rendre à la réunion, le bulletin sera disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site internet [www.fort-mardyck.fr](http://www.fort-mardyck.fr)

## Un sondage d'opinion pour faire quoi ?

*Dans un souci d'amélioration constant de sa politique menée sur son territoire, la municipalité a organisé un sondage en juin dernier sur la perception que les habitants ont de leur commune.*

Un sondage est un moyen d'avoir l'avis de toute la population, notamment de celles et ceux qui ne peuvent se rendre aux ateliers ou réunions publiques.

Les retours ont été nombreux : plus de 300 réponses.

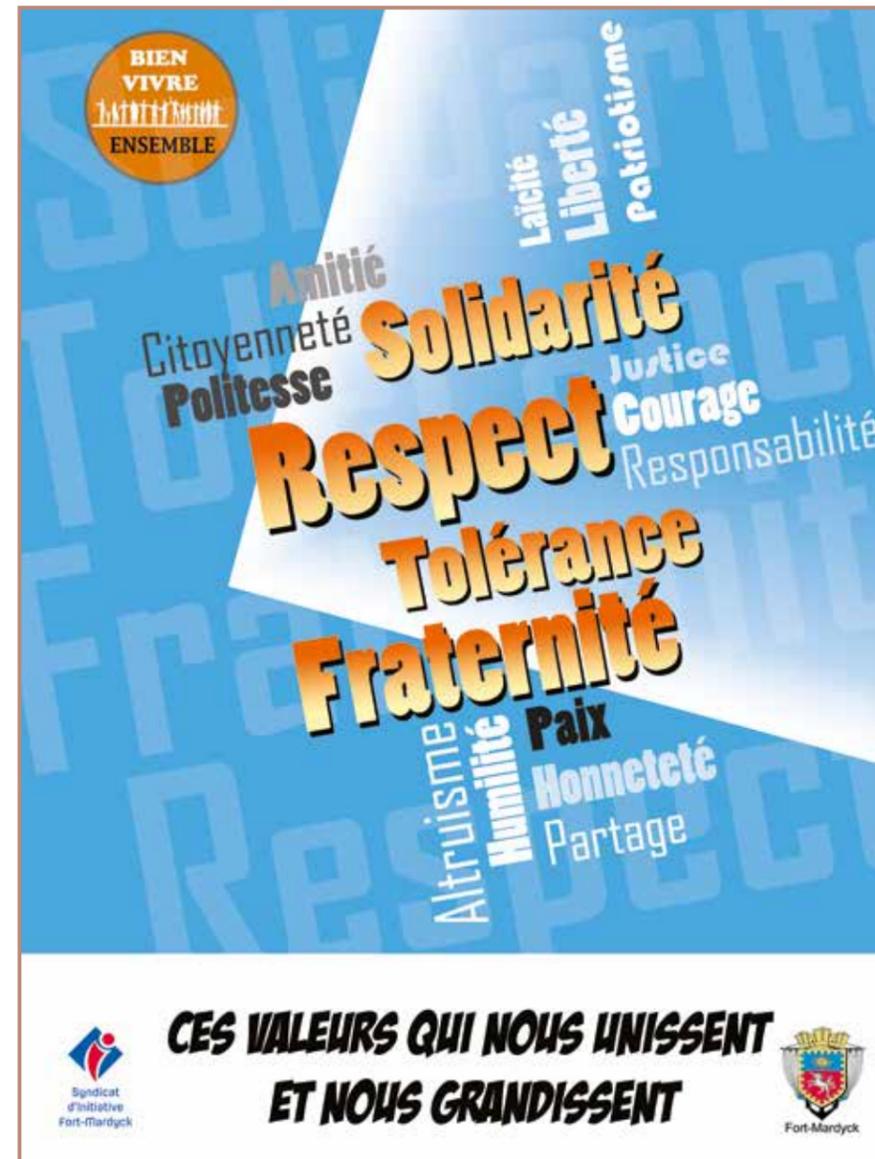
La participation des habitants témoigne de l'attachement qu'ils ont à vouloir vivre dans une commune toujours plus agréable. D'ores et déjà, nous livrons quelques résultats. L'ensemble de ces derniers sera débattu lors d'un prochain atelier citoyen. A cette occasion, vous pourrez faire part de vos idées, de vos réflexions, et du travail qui pourra être mené avec la municipalité.

### Quelques résultats :

- Relations de voisinage : Près de 87% des personnes sondées ont des relations cordiales ou amicales avec le voisinage. Pour moins de 8%, elles sont tendues ou conflictuelles
- Quartier agréable à vivre : C'est le cas pour 89,1%
- Quartier calme : c'est le cas pour 83% - Très bruyant = 4,3%
- Ville propre : c'est le cas pour 91% - Très sale = 0,3%
- Problèmes de tranquillité publique pour 45,9% des sondés
- Eclairage public satisfaisant voire très satisfaisant pour 91,2%
- Etat des rues et trottoirs à conforter pour 35,8%
- Activités sportives et culturelles satisfaisantes voire très satisfaisantes pour 93,9%
- Nombre d'équipements sportifs satisfaisant voire très satisfaisant pour 93%
- Nombre d'équipements culturels satisfaisant voire très satisfaisant pour 94,7%
- Commune plutôt voire très dynamique pour 91,1%



## Ces valeurs qui nous unissent et nous grandissent



*En accompagnement à la semaine de la citoyenneté qui s'est tenue du 19 au 24 septembre, la municipalité a lancé une campagne d'affichage sur les valeurs chères à notre commune.*

Le Respect, la Solidarité, la Tolérance, la Fraternité et bien d'autres encore, sont des valeurs qui nous permettent de **bien vivre ensemble**.

La municipalité y attache une importance particulière. Ces valeurs guident l'équipe municipale chaque jour dans

son action. Elles animent le travail des agents communaux dans leur mission de service public. Elles sont nécessaires au bon fonctionnement de notre commune, de notre société. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles nous permettent de faire face pendant les périodes difficiles.

Ces valeurs fondamentales doivent animer chaque Fort-Mardyckoise et Fort-Mardyckois, pour nous permettre d'avancer ensemble, vers une société encore meilleure.

## Palmes académiques


**Florence BOUTEILLE a reçu les Palmes Académiques.**

Le lundi 4 juillet dernier, Florence Bouteille s'est vu remettre les Palmes Académiques par Monsieur le Maire accompagné de Monsieur Franck Breton, Inspecteur de l'Éducation Nationale. Cette distinction récompense son travail d'enseignante. La récipiendaire a intégré les effectifs du groupe scolaire Jean Jaurès en 1995 en tant que professeur des écoles, et en a pris la direction 4 ans plus tard. Florence Bouteille a formé des centaines d'élèves du quartier îlot des pompiers et son parcours est marqué par son investissement dans la vie associative et communale. Toutes nos félicitations !

## Les lauréats du bac récompensés



Vendredi 9 septembre, la municipalité a tenu à mettre à l'honneur les jeunes qui ont obtenu leur baccalauréat cette année. Au cours d'une réception en mairie, ils ont été félicités par les élus et ont reçu plusieurs cadeaux. La commune a à cœur de récompenser les réussites !

## Souvenirs de Léonce MIGNIEN



Né en 1924, Léonce MIGNIEN, originaire d' Oye Plage est arrivé à Fort-Mardyck en 1955.

Fort-Mardyck était à l'époque un village côtier. De cette époque, Léonce Mignien se souvient : « A mon arrivée les routes commençaient à être goudronnées pour remplacer les routes de sables. Il y avait de nombreux commerces: pharmacie, marchand de vélo mais aussi d'étoffe, cinéma, épicerie, café-épicerie, marchand de charbon... Les Fort-Mardyckois se chauffaient au charbon. Il n'y avait pas l'eau courante. Les habitants avaient des puits dont ils se servaient pour tous les usages. »

Sa passion pour la colombophilie a débuté à l'âge de 12 ans. Il s'occupait alors des oiseaux de son frère qui était malade. *"Pendant la guerre, nous confie-t-il, il était interdit d'avoir des pigeons car ceux-ci étaient reconnus pour aider à l'espionnage".*

Léonce MIGNIEN a pris la présidence de l'association les Ailes d'acier de 1980 à 1987 et il en est Président d'honneur depuis plusieurs années.

## Ensemble, plus loin pour FORT-MARDYCK

Pour qu'une société puisse **progresser dans la paix**, il est nécessaire qu'elle soit fondée sur des valeurs qui la tirent vers le haut. C'est le sens de la campagne d'affichage que mène la municipalité autour des valeurs telles que **la solidarité, la fraternité, la tolérance, le civisme...** Ces valeurs qui **nous unissent et nous grandissent** vont de pair avec une certaine rigueur et **le respect des lois de la République.**

Dans le contexte actuel, ces principes ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre, ils nécessitent une **adhésion**

**et un effort de chacun.** Il est en effet beaucoup plus aisé de tirer la société vers le bas en prônant la haine, l'égoïsme, l'intolérance, le refus de l'autre... Cela conduit inéluctablement à des conflits et à des malheurs comme nous l'enseigne l'histoire. **Il est certes plus facile de succomber à ses instincts les plus bas que de chercher à s'élever.**

*"Le mal se fait sans effort, naturellement par fatalité ; le bien est toujours le produit d'un art".* Charles Baudelaire

## Groupe Défi "FORT-MARDYCKOIS"

Notre fête nationale a été endeuillée. Le bien Vivre ensemble est devenu le **Mourir Ensemble.**

**VOILA OU NOUS MÈNE LE LAXISME DES DIRIGEANTS EN PLACE**, face à la cruauté de ces monstres, ça URGE, il faut rétablir la peine de mort. Ils n'ont plus de droit, quand ils volent la vie !

**Respect, Fraternité, Dialogue pour qui ?** Nous sommes des élus bénévoles, le dialogue de sourd persiste à notre égard. Nous avons voté contre le budget primitif car l'orientation des dépenses ne sont pas bonnes. Beaucoup de dépenses pour l'ancienne mairie mais dans quel but ?

Nous aurions privilégié la section investissements : il y a urgence pour rénover nos voiries et nos trottoirs qui sont dans un état déplorable.

**L'identité FORT-MARDYCKOISE :** le village n'existe plus, nous sommes un arrondissement de Dunkerque. Le Maire ne décide plus, il suit le mouvement : installation de vélo mais pas de piste cyclable digne de ce nom. Encore de l'argent jeté par les fenêtres.

Merci de votre soutien, Bonne rentrée.

## FORT-MARDYCK en mouvement

Depuis deux ans, nous impulsions une nouvelle dynamique dans les domaines qui vous concernent : emploi, mobilité, animations, culture, cadre de vie, rapport aux élus locaux et à la vie de la cité, redynamisation commerciale...

Grâce au projet Phoenix, nous renforçons l'attractivité commerciale et tertiaire et nous renforçons l'offre de loisirs et de divertissements. Nous avons lancé le projet "Parc Marine" qui complètera, en 2019, les nombreuses réalisations concrètes déjà engagées par Phoenix, avec la création d'une boucle commerciale de qualité et d'une centaine de logements.

Après des mois de concertation avec vous, DK'Plus de mobilité entre dans une phase concrète de travaux et changera le visage de notre ville et de notre agglomération. Comme nous nous y sommes engagés, nous disposerons dans deux ans d'un réseau de transports performant et gratuit 7 jours sur 7. Et d'une agglomération redynamisée, pour laquelle nous nous battons chaque jour pour créer de l'emploi.

## ! ERRATUM

Lors de l'édition de juin du journal communal (en page 6), l'article du Conseil Consultatif faisait mention d'une motion du groupe "Défi Fort-Mardyck" contre le vote d'une subvention de 300 euros au "Secours Populaire". Il est apparu que cela est inexact. La rédaction corrige donc : "Le groupe "Défi Fort-Mardyck" a déposé un amendement demandant de remplacer 300 euros d'aide pour l'Equateur par 300 euros d'aide pour les sinistrés des inondations en France".

## Jean-Pierre COLLINS nous a quittés.

Beaucoup se souviennent de son action et de son engagement au sein de la commune. En effet, de 1989 à 1995, il fut Adjoint au Maire chargé de la Promotion du Zoo. De 1995 à 2001 il occupa la fonction d'Adjoint aux Fêtes et à l'Animation. Il a aussi été Président des Amis du Zoo et Président de l'AFMACS de 1988 à 1994. Enseignant au Lycée Automobile, il avait mis en place une activité « construction de karts » pour promouvoir la créativité et le savoir-faire des jeunes.

Cela illustre sa volonté de servir les autres et de participer à la vie de la cité en y apportant sa disponibilité, ses compétences techniques et d'organisation. Il a également été à l'origine de la création du Syndicat d'Initiatives qu'il a animé avec le concours de son épouse.

Sa disparition nous attriste car Jean-Pierre COLLINS était un homme estimable et sensible. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir contribué au rayonnement de notre commune.



## La rentrée de l'AFMACS, tout un programme

L'AFMACS vous propose de très nombreux services.

Rappel de certains d'entre eux :

- La halte garderie offre de nouveaux créneaux d'accueil. Les inscriptions se font à l'avance auprès de l'AFMACS.

- Pour les enfants de 2 à 11 ans retrouvez les "mercredis récréatifs" : service d'accueil les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Lieux d'accueil : Espace enfance famille ou au centre socioculturel. Pour les jeunes de 11 à 17 ans, les accueils ont lieu les mercredis et samedis de 14h à 17h au centre

socioculturel ou à la salle des sports. Pour les jeunes de 18 ans et plus, des loisirs sont proposés les mardis et vendredis de 17h30 à 19h00 au centre socioculturel ou à la salle des sports.

Sortie à Bellewaerde pour les jeunes de l'AFMACS.



Pour tous ces dispositifs, vous pouvez obtenir plus de renseignements en contactant l'AFMACS au 03 28 21 56 84.

- Les accueils collectifs de mineurs des vacances de Toussaint seront assurés du lundi 24 au vendredi 28 octobre. Les inscriptions ont débuté le 21 septembre.

- L'AFMACS propose, en partenariat avec la municipalité, une soirée Halloween à destination des 11/17 ans. Elle aura lieu le 26 octobre de 18h30 à 23h, à la salle des fêtes. Tarif 3€. Renseignements et inscriptions au secrétariat du centre socioculturel à partir du 3 octobre.

## L'association Dynamic' Dance fait sa rentrée

Cette année, l'association Dynamic'Dance proposera des cours de danse moderne :

- pour adolescents : le mardi de 18h15 à 19h15
- pour adultes : le mardi de 19h30 à 20h30
- pour enfants : le samedi de 11h00 à 12h00

Des cours de "gym ball" seront également dispensés le dimanche de 9h30 à 10h30.

Les activités proposées par l'association ont lieu à la salle des sports Claude Jonneskindt.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 06 24 71 53 64 (merci de laisser un message) ou par mail à [contactdynamicdance@gmail.com](mailto:contactdynamicdance@gmail.com)



↑ L'association Dynamic'Dance lors du dernier salon de la création

## Clic Tennis



La fin de saison du CLIC tennis a été fêtée le vendredi 17 juin dernier, à la salle de tennis de Fort-Mardyck. Le traditionnel barbecue de fin de saison a rassemblé de nombreux adhérents de la section tennis, mais aussi de nombreux membres du CLIC, qui ont pu partager un excellent moment en toute convivialité.

A cette occasion, Alexandre MIGNIEN, responsable de section, a tenu à mettre à l'honneur Bernard POTTIEZ pour sa disponibilité. Ce dernier a entraîné les enfants de l'école de tennis tous les mercredis après-midi. Pour tout renseignement concernant l'association et les modalités d'inscription, vous pouvez contacter le responsable Alexandre MIGNIEN au 06 79 48 59 39.

## Inscriptions sur les listes électorales : il est temps d'y penser !

L'inscription sur les listes électorales d'une commune est une démarche volontaire et ne se fait pas automatiquement quand vous emménagez.



Il faut vous présenter en mairie, avant le 31 décembre 2016, muni d'une carte d'identité ou d'un passeport (le permis de conduire n'est plus accepté) et d'un justificatif de domicile le plus récent possible : feuille d'impôts, facture d'eau, de gaz ou d'électricité, quittance de loyer, facture de télé-

phone (fixe mais pas portable)... Pour les personnes qui sont hébergées dans de la famille et qui ne disposent pas de justificatif de domicile à leur nom, fournir une attestation de la part de l'hébergeant ainsi qu'un justificatif de domicile de ce dernier.

Le service état-civil vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Les personnes qui ne peuvent se déplacer que le samedi matin peuvent s'inscrire auprès des bureaux d'état civil de Saint-Pol-sur-Mer, Dunkerque, Petite-Synthe, Malo ou Rosendaël.

## Hauteur des arbres

En l'absence de règles particulières dans le Plan Local d'Urbanisme Communautaire en vigueur à Fort-Mardyck, c'est l'article 671 du code civil qui s'applique. Celui-ci stipule que :

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

**En résumé un arbre amené à dépasser 2 mètres doit être planté à au moins deux mètres de la limite du terrain. En dessous de 2 mètres de hauteur, il convient de respecter une distance de 50 centimètres minimum.**

## Carnet

### Naissances

- 14.06 Timéo TANCHE de Cédric TANCHE et Sabrina THIERY
- 21.06 Ladjal KHARDIB de Abdelkader KHARDIB et Fatima-Zohra BENYAICHE
- 30.06 Inaya CATY de Nicolas CATY et Cindy MOULUN
- 07.07 Giovanni DIOGUARDI de Giuseppe DIOGUARDI et Charline DESMEDT
- 15.07 Jules CACHE de Thomas CACHE et Lucie FOUGNIES
- 15.07 Salomé BOYER de Julien BOYER et Aurélie FEUILLOLLEY
- 06.08 Tristan BLICQ de Johan BLICQ et Elodie PLAQUET
- 19.08 Razane LEGHLID de Belkacem LEGHLID et Kamilia LEGHLID
- 19.08 Jules MESSIAEN de Jean-François MESSIAEN et Aurore LEFEBVRE
- 21.08 Nino MESSIAEN de Damien MESSIAEN et Harmonie BECUWE
- 24.08 Léon VANTOURS de David VANTOURS et Célya RANSON
- 06.09 Raphaël CRETON de Yves-Marie CRETON et Angélique DEVOS

### Mariage

- VANBUCKHAVE Sylvie et DENYS Grégor
- LE DIGABEL Julie et DÉALET Guillaume
- IWANOWSKI Claire et LENCLOS Cédric

### Décès

- ANCEAUX veuve HARS Monique, 83 ans
- DAULLET Roger, 84 ans
- DECONINCK Martial, 65 ans
- EVARD Fernand, 79 ans
- BODO Fernand, 83 ans
- QUETSTROY veuve DECRETON Jeannine, 84 ans
- LEBIEZ veuve SCOTTÉ Claudine, 80 ans
- SPRIET Marcel, 80 ans
- COLLINS Jean-Pierre, 70 ans
- HERMAND Luc, 66 ans
- GODIN veuve CONAN Francine, 77 ans

## Horaires de la Mairie

Les services de la mairie vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

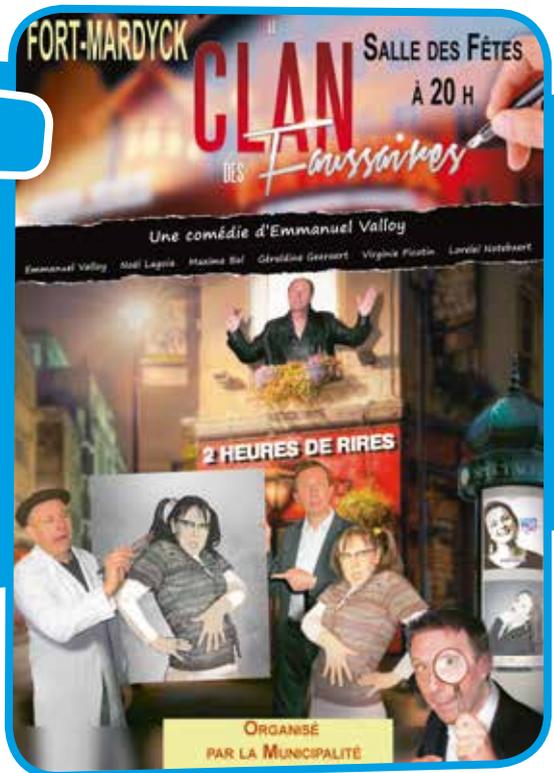
# Le clan des faussaires

Pièce de théâtre

→ **Vendredi 28 octobre à 20h**  
à la Salle des Fêtes

La municipalité vous invite à la dernière pièce de théâtre d'Emmanuel Valloy, "Le clan des faussaires". Une comédie désopilante interprétée par la troupe Les Insolites.

**Fous rires garantis !**



**Dans le cadre d'Octobre rose**  
**Soirée Zumba** par le CLIC  
avec le concours de la municipalité  
à la salle des fêtes  
→ samedi 1<sup>er</sup> octobre  
à partir de 18h30

**Ouverture de la ducasse**  
→ samedi 1<sup>er</sup> octobre  
voir tout le programme p6

**Soirée moules-frites**  
à la salle des Fêtes  
par Ville en Fête  
→ mardi 4 octobre,  
à partir de 19h

**Soirée poker**  
à la salle des Fêtes  
par Les Corsaires  
→ samedi 8 octobre à 19h

**Rencontre débat**  
**avec Jean Pisani-Ferry**  
par l'AFMACS avec le concours  
de la municipalité  
au Centre socioculturel  
→ mercredi 12 octobre à 18h30  
Entrée libre. voir p11

**Semaine bleue**  
par le CAS  
→ Du 14 au 25 octobre  
retrouvez le programme p8

**Conseil consultatif**  
en Mairie  
→ mardi 18 octobre  
à 18h30

**Soirée Halloween**  
**pour les 11/17 ans**  
par l'AFMACS avec le concours  
de la municipalité  
à la salle des Fêtes.  
→ mercredi 26 octobre  
de 18h30 à 23h

Tarif : 3 €.  
Renseignements et inscription auprès  
de l'AFMACS à partir du 3 octobre

**Soirée Rythmes**  
**d'ici et d'ailleurs**  
par la municipalité avec le concours  
de l'AFMACS  
à la salle des Fêtes.  
→ samedi 29 octobre de 19h à 22h  
Entrée gratuite, ouvert à tous.  
Exposition d'artisanat, dégustations,  
dances, chants.

**Loto**  
par Rencontres et Amitiés  
à la salle des Fêtes.  
→ dimanche 6 novembre à 15h

**Commémoration de l'armistice**  
**mettant fin à la 1<sup>ère</sup> guerre**  
**mondiale**  
au monument aux morts  
→ vendredi 11 novembre à 11h

**Banquet** par l'Union Nationale  
des Combattants  
à la salle des Fêtes.  
→ vendredi 11 novembre à 12h30

**Loto** par l'association  
La famille du cheminot  
à la salle des Fêtes.  
→ dimanche 13 novembre à 15h

**Conférence Rony Brauman**  
**ancien Président de Médecins**  
**sans frontières** par l'AFMACS  
et l'Association Dunkerque-Gaza  
avec le concours de la municipalité  
à la salle des Fêtes.  
→ lundi 14 novembre à 18h30

**Atelier parents/enfants**  
par la municipalité en partenariat  
avec le CPIE  
au centre socioculturel.  
→ samedis 19 et 26 novembre  
Construction de nichoirs à oiseaux.  
Inscription en mairie.

**Banque alimentaire**  
Collecte alimentaire  
sur le marché, place de l'église  
chants par les enfants des écoles  
de la commune et collecte alimentaire  
à 14h, salle des Fêtes.  
→ vendredi 25 novembre

**Brocante aux livres et jouets**  
par l'AFMACS  
à la salle des Fêtes.  
→ samedi 26 novembre  
de 9h à 16h  
Inscriptions à partir du 7 novembre

## Prochain journal : mi-novembre

Articles à remettre en mairie ou à envoyer à  
flemahieu@fort-mardyck.fr et ndelerue@fort-mardyck.fr  
au plus tard pour le 10 octobre 2016.